



Association Vénissieux Handball
Fiche de poste Entraîneur - Formateur Equipes Jeunes
CDI temps plein
Démarrage au 01/09/2025

Contexte :

Sous la hiérarchie directe du Président et du co-Président délégué au sportif le salarié travaille en autonomie et fonctionne en étroite collaboration avec l'ensemble des entraîneurs et le responsable de l'école d'arbitrage.

Il rend compte au président et/ou au vice-président de l'association.

Il est pleinement associé à la vie de l'association ; à ce titre il peut être amené à contribuer à des groupes de travail ou être invité à participer à des réunions du Comité Directeur.

Missions principales du poste

1. Entraîneur /Formateur équipes jeunes

- Le salarié a la responsabilité des collectifs jeunes et entraîne une ou plusieurs équipes.
Il est secondé et appuyé par cette tâche par des entraîneurs bénévoles ou des animateurs sportifs apprentis BP JEPS ou étudiants STAPS.
A ce titre, il pourra être amené à exercer la fonction de tuteur sportif pour un ou plusieurs stagiaires en formation.
- Il encadre et anime ce collectif d'entraîneurs.
- Le salarié établit les savoir-faire (techniques de jeu) et savoir-être (comportements) individuels et collectifs à atteindre pour les différentes catégories jeunes (M9 à M15)
- Il organise mensuellement des points d'avancement avec le collectif entraîneurs des catégories précitées.
- Il participe aux réunions organisées par la Commission Sportive avec l'ensemble des entraîneurs du club.
- Il tient informé sa hiérarchie de l'avancement de son travail et fait état des éventuelles difficultés rencontrées. Il présente chaque fin de trimestre, un bilan de son action aux membres du Comité directeur.



2. Intervenant dans les Etablissements scolaires

- En accord avec les conseillers pédagogiques d'éducation, le salarié anime, sous la responsabilité des professeurs des écoles, des séances de handball dans plusieurs écoles primaires de la ville de Vénissieux et/ou de Lyon 8.
- Le salarié propose et met en œuvre des actions en direction des élèves des écoles primaires pour faire découvrir la pratique du handball et attirer de nouveaux licenciés.
- Le salarié dresse, à chaque fin de cycle scolaire, un bilan de son activité en milieu scolaire (nombre d'élèves bénéficiaires, nouveaux licenciés, ...).

3. Organisateur et animateur d'évènements sportifs

- Le salarié organise et anime des journées portes ouvertes dans différents quartiers de la ville de Vénissieux, idéalement dans des gymnases proches des écoles primaires dans lesquelles il intervient.
- Il organise et anime, à l'occasion des vacances scolaires d'hiver (février) et de printemps (avril), des stages pour les licenciés du VHB ; stages ouverts au public scolaire (intervention dans les écoles).
- Il participe à la mise en place des tournois organisés annuellement par le club (M15, M17 et M18 CF).
- Le salarié peut être amené à participer à divers types d'animations sportives organisées par d'autres structures (Comité de handball du Rhône, Métropole de Lyon, Ville de Vénissieux, ...).

4. Collaborateur de l'école d'arbitrage du VHB

- Le salarié est le contact technique principal du responsable de l'école d'arbitrage.
- Il collabore à la sensibilisation et à la promotion de l'arbitrage auprès des collectifs jeunes.
- Il met en œuvre, auprès des collectifs jeunes des actions spécifiques convenues avec le responsable de l'école d'arbitrage.

Profil recherché

- **Compétences techniques et professionnelles :**

- Entraîneur formateur expérimenté.



- Expérience d'organisation de stages, tournois, évènements sportifs appréciée.
- Autonomie.
- Sens de l'organisation et des responsabilités.
- Capacité à produire des documents de synthèse et bilan.
- Maîtrise des outils de bureautique.

- **Compétences humaines :**

- Pédagogie, sens du relationnel (enfants, parents, entraîneurs, bénévoles)
- Capacité à encadrer des stagiaires, apprentis
- Qualité d'écoute, aptitude à fédérer
- Créativité, force de proposition